



## Héritage injuste entre enfants et beau père

Par **tiphon**, le **01/06/2016** à **14:04**

Bonjour, mon beau père était avec une autre femme que ma mère pendant leur mariage. A cause de cette histoire ma maman c'est suicidé avant que le divorce ne soit prononcé. Aujourd'hui nous devons partagé l'héritage de ma mère avec lui car il ne veut pas y renoncer. Y'a t'il des moyens de le faire renoncer?  
Merci d'avance.

Par **youris**, le **01/06/2016** à **14:10**

bonjour,  
comme le divorce n'était pas prononcé, son époux a tous les droits du conjoint survivant puisque votre mère n'a pas pris de disposition particulière pour évincer son époux de son héritage.  
je ne vois pas quelle procédure permettrait que votre beau-père n'hérite pas de son épouse.  
salutations